

se passe pour l'aphasie. La localisation de l'aphasie motrice dans la circonvolution de Broca nous paraissant la base de la neurologie. Elle était consacrée par l'autorité de Charcot. Jamais, nous n'aurions pu supposer que les trois cerveaux ayant servi de base à la conception de Broca étaient restés intacts, sans être coupés, dans leurs bocaux du Musée Dupuytren. Et cependant, déjà M. Eugène Dupuy, dans diverses publications anglaises, l'avait fait remarquer et avait combattu l'opinion de Broca. Déjà, mon maître, le Professeur Dieulafoy, avait montré que les localisations cérébrales n'étaient pas absolues. Il a fallu qu'un observateur de premier ordre, à qui nous devons le type clinique de l'acromégalie, M. Pierre Marie, après dix ans d'examen minutieux des faits, vienne porter les coups décisifs à la doctrine de Broca.

« Telle est, dit-il, la conception de l'aphasie à laquelle je me suis trouvé conduit par les faits observés sans aucune idée préconçue, sans l'intervention d'aucune hypothèse. Quelque différente que soit cette conception de la doctrine classique, j'ai la conviction d'être dans la vérité... Certes, la fameuse devise de Montaigne : « Que sais-je? » doit être pratiquée, vis-à-vis d. soi-même, par un chacun, mais quand il s'agit de *dogmes*, quelle qu'en soit la nature, établis ou transmis par les hommes qui nous ont précédés, n'est-il pas juste d'appliquer à ces hommes, faillibles comme nous et plus ignorants encore, la même devise, et de se demander : « Qu'en savaient-ils? »

L'hystérie, qui paraissait solidement assise, s'effrite aujourd'hui sous la main de M. Babinski.

Peter avait observé quelques cas d'accidents gravido-cardiaques de la grossesse. Généralisant de suite, il formula la fameuse loi draconienne : « Fille, pas de mariage; femme, pas de grossesse; mère, pas d'allaitement ». Pendant long-temps, quand une malheureuse avait enfreint cette loi, on tremblait pendant toute sa grossesse; on était très surpris de la voir, la plupart du temps, accoucher le plus naturellement du monde. Aujourd'hui, on ne défend plus le mariage aux cardiaques, on le limite.